

REGLEMENTS

52. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 270. (Gadbois).
 53. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 270. (N. Lapointe).
 54. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 299 re pain (M. Martin).

MOTION

55. Lapointe, L. A.—Re conduits souterrains.

L. O. DAVID,
Greffier de la Ville.



EGOUT

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'un égout a été construit, par la Municipalité du Village De Lorimier, dans la rue Iberville, entre la rue Rachel et la voie du Chemin de fer Pacifique Canadien. La quote-part du coût de cet égout payable par la Cité à savoir: sept mille cinq cents dollars (\$7,500) sera répartie sur les propriétaires des immeubles qui longent le côté Est de ladite rue Iberville, au moyen d'un rôle de perception préparé par l'Inspecteur de la Cité suivant la loi.

JOHN-R. BARLOW,
Inspecteur de la Cité.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 9 novembre 1907.



PONT WELLINGTON

Dans l'instance de l'expropriation pour l'amélioration des abords du Pont Wellington, dans le quartier Ste-Anne de la Cité de Montréal.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle de répartition, dans l'instance plus haut citée, est maintenant déposé en mon bureau, à l'Hôtel de Ville, où les intéressés pourront l'examiner jusqu'à lundi, le 25 novembre 1907, et que mardi, le 26 novembre 1907, à 10 heures a.m., j'entendrai toutes les objections qui seront faites concernant ledit rôle de répartition.

JOHN-R. BARLOW,
Inspecteur de la Cité.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 13 novembre 1907.



Aqueduc de Montréal

Des demandes d'emploi seront reçues par le soussigné, jusqu'à midi, le 29 courant, pour un ingénieur mécanicien d'expérience avec connaissances en hydraulique, capable de prendre charge complète comme chef de la station des pompes du bas niveau, à la Pointe Saint-Charles. Salaire

BY-LAWS

52. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 270. (Gadbois).
 53. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 270. (N. Lapointe).
 54. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 299 re bread. (M. Martin).

MOTION

55. Lapointe, L. A.—Re underground conduits.

L. O. DAVID,
City Clerk.



SEWER

PUBLIC NOTICE is hereby given that a sewer has been built by the Municipality of the Village of De Lorimier in Iberville street, between Rachel street and the C. P. R. track. The City's share of the cost of such sewer, viz.: \$7,500, will be levied on the proprietors of immoveables bordering upon the East side of said Iberville street, by means of an assessment roll prepared by the City Surveyor, according to law.

JOHN R. BARLOW,
City Surveyor.

CITY SURVEYOR'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, Nov. 9th 1907.



WELLINGTON Bridge

In the matter of expropriation for the improving of the approaches to Wellington Bridge, in the St. Ann's Ward of the City of Montreal.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the assessment roll in the above matter is now deposited in my office, at the City Hall, where the interested parties may examine it until Monday, the 25th November 1907, and that on Tuesday, the 26th November 1907, at 10 o'clock a.m., I shall hear all complaints that may be made against said roll.

JOHN R. BARLOW,
City Surveyor.

CITY SURVEYOR'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 13th November 1907.



Montreal Water Works

Applications will be received up to noon, on the 29th instant, by the undersigned for an experienced mechanical and hydraulic engineer to take full charge as chief of the Low Level Pumping Station, Point St. Charles. Salary at least \$1,500 per annum; also house, fuel and light fur-